



N° F 95/2018

FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS DE RECHERCHE LÉGERS DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DU PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN MINES ET ENVIRONNEMENT MINIER (CEA MEM) AU TITRE DE LA GESTION 2018

ARTICLE 1 : AUTORITE CONTRACTANTE

Le présent appel d'offres est lancé par le Projet Centre d'Excellence Africain Mines et Environnement Minier (CEA MEM).

ARTICLE 2 : OBJET

Le présent appel d'offres a pour objet la fourniture d'équipements de recherche légers dans le cadre des activités du projet Centre d'Excellence Africain Mines et Environnement Minier (CEA MEM) au titre de la gestion 2018.

ARTICLE 3 : NATURE DES PRIX DU MARCHÉ ET ALLOTISSEMENT

Le marché est passé sur prix global et forfaitaire. Les fournitures, objet du présent appel d'offres, sont constituées en un (01) lot unique.

ARTICLE 4 : FINANCEMENT

Le marché issu de cet appel d'offres sera financé par le prêt IDA sur la ligne 2241.

ARTICLE 5 : CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre, un cautionnement provisoire établi par une banque, un établissement financier ou un tiers agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances, d'un montant fixé à 2 800 000 FCFA.

ARTICLE 6 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent participer à la concurrence, toutes personnes physiques ou morales établies ou non en Côte d'Ivoire pour autant qu'elles satisfont aux conditions et réglementation ivoiriennes.

ARTICLE 7 : RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté gratuitement ou retiré à l'adresse suivante :

Institut National Polytechnique Félix HOUPOUËT-BOIGNY
(INP-HB)

INP-Sud Bureau 130
B.P. 1093 Yamoussoukro
Cel. : 09 95 18 18

voir M. DJABAKATE El Issiaka

contre paiement en espèces d'une somme forfaitaire non remboursable de 25 000 FCFA.

ARTICLE 8 : REMISE DES OFFRES

Les offres seront déposées au plus tard le 11 juin 2018 à 10 heures, à l'adresse ci-dessous indiquée à l'article 9. Elles seront présentées sous double enveloppe fermée et dans le strict respect des prescriptions du règlement particulier d'appel d'offres.

ARTICLE 9 : OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis sera effectuée par la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres en séance publique le 11 juin 2018 à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunions de la Direction Générale de l'INP HB, sise à l'INP Centre.

ARTICLE 10 : PUBLICATION DES RESULTATS

Les résultats du présent appel d'offres seront publiés dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics de la République de Côte d'Ivoire (Journal des Marchés Publics) et affichés à l'adresse indiquée à l'article 7.

ARTICLE 11 : DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant un délai de 148 jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

ARTICLE 12 : DROITS D'ENREGISTREMENT

Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes) aux frais du titulaire.

ARTICLE 13 : LEGISLATION REGISSANT LE MARCHÉ

Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au Décret N°2015-525 du 15 juillet 2015 modifiant le Décret N°2009-259 du 06 août 2009, portant Code des marchés publics, tel que modifié par le Décret N°2014-306 du 27 mai 2014 et ses textes d'application.



N° F 96/2018

ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS POUR LES SALLES DE CLASSES ET DE RÉUNIONS PÉDAGOGIQUES RÉHABILITÉES DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DU PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN MINES ET ENVIRONNEMENT MINIER (CEA MEM)

ARTICLE 1 : AUTORITE CONTRACTANTE

Le présent appel d'offres est lancé par le Projet Centre d'Excellence Africain Mines et Environnement Minier (CEA MEM).

ARTICLE 2 : OBJET

Le présent appel d'offres a pour objet l'acquisition d'équipements pour les salles de classes et de réunions pédagogiques réhabilitées dans le cadre des activités du Projet Centre d'Excellence Africain Mines et Environnement Minier (CEA MEM).

ARTICLE 3 : NATURE DES PRIX DU MARCHÉ ET ALLOTISSEMENT

Les marchés sont passés sur prix unitaires. Les fournitures, objet du présent appel d'offres, sont constituées en deux (02) lots.

ARTICLE 4 : FINANCEMENT

Les marchés issus de cet appel d'offres seront financés par prêt IDA sur la ligne n° 2241.

ARTICLE 5 : CAUTIONNEMENT PROVISOIRE

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre, un cautionnement provisoire établi par une banque, un établissement financier ou un tiers agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances, d'un montant fixé à 1 000 000 FCFA par lot.

ARTICLE 6 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent participer à la concurrence, toutes personnes physiques ou morales établies ou non en Côte d'Ivoire pour autant qu'elles satisfont aux conditions et réglementation ivoiriennes.

ARTICLE 7 : RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté gratuitement ou retiré à l'adresse suivante :

Institut National Polytechnique Félix HOUPOUËT-BOIGNY
(INP-HB)

INP-Sud Bureau 130
B.P. 1093 Yamoussoukro
Cel. : 09 95 18 18

voir M. DJABAKATE El Issiaka

contre paiement en espèces d'une somme forfaitaire non remboursable de 25 000 FCFA.



N° F 96/2018 (suite)

ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS POUR LES SALLES DE CLASSES ET DE RÉUNIONS PÉDAGOGIQUES RÉHABILITÉES DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DU PROJET CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN MINES ET ENVIRONNEMENT MINIER (CEA MEM)

ARTICLE 8 : REMISE DES OFFRES

Les offres seront déposées au plus tard le 11 juin 2018 à 10 heures, à l'adresse ci-dessous indiquée à l'article 9. Elles seront présentées sous double enveloppe fermée et dans le strict respect des prescriptions du règlement particulier d'appel d'offres.

ARTICLE 9 : OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis sera effectuée par la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres en séance publique le 11 juin 2018 à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunions de la Direction Générale de l'INP HB, sise à l'INP Centre.

ARTICLE 10 : PUBLICATION DES RESULTATS

Les résultats du présent appel d'offres seront publiés dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics de la République de Côte d'Ivoire (Journal des Marchés Publics) et affichés à l'adresse indiquée à l'article 7.

ARTICLE 11 : DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant un délai de 148 jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

ARTICLE 12 : DROITS D'ENREGISTREMENT

Les marchés issus du présent appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes) aux frais des titulaires.

ARTICLE 13 : LEGISLATION REGISSANT LE MARCHÉ

Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au Décret N°2015-525 du 15 juillet 2015 modifiant le Décret N°2009-259 du 06 août 2009, portant Code des marchés publics, tel que modifié par le Décret N°2014-306 du 27 mai 2014 et ses textes d'application.



N° F 97/2018

ACHAT DE BÉTON BITUMINEUX

ARTICLE 1 : AUTORITE CONTRACTANTE

Le présent appel d'offres est lancé par la Mairie du Plateau.

ARTICLE 2 : OBJET

Le présent appel d'offres a pour objet l'achat de béton bitumineux.

ARTICLE 3 : NATURE DES PRIX DU MARCHÉ ET ALLOTISSEMENT

Le marché est passé sur prix unitaires. Les fournitures, objet du présent appel d'offres, sont constituées en un (01) lot unique.

ARTICLE 4 : FINANCEMENT

Le marché issu de cet appel d'offres sera financé par le budget 2018 de la commune sur la ligne n°9101/2220.

ARTICLE 5 : CAUTIONNEMENT PROVISoire

Les soumissionnaires devront joindre à leur offre, un cautionnement provisoire établi par une banque, un établissement financier ou un tiers agréé par le Ministère de l'Economie et des Finances, d'un montant fixé à 400 000 FCFA.

ARTICLE 6 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent participer à la concurrence, toutes personnes physiques ou morales établies ou non en Côte d'Ivoire pour autant qu'elles satisfassent aux conditions et réglementation ivoiriennes.

ARTICLE 7 : RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté gratuitement ou retiré à l'adresse suivante :

Mairie du Plateau
Direction des Services Techniques
B.P. V 261 Abidjan
Tél. : 20 25 49 06 / 33
Cel : 05 99 91 32 / 01 18 82 91

voir M. ASSOI Senin, Chef de Service Marchés et Travaux contre paiement en espèces d'une somme forfaitaire non remboursable de 50 000 FCFA.

ARTICLE 8 : REMISE DES OFFRES

Les offres seront déposées au plus tard le 06 juin 2018 à 09 heures 30 minutes, à l'adresse ci-dessous indiquée à l'article 9. Elles seront présentées sous double enveloppe fermée et dans le strict respect des prescriptions du règlement particulier d'appel d'offres.

ARTICLE 9 : OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis sera effectuée par la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres en séance publique le 06 juin 2018 à 10 heures, dans la salle de réunions de la Direction des Services Techniques de la Mairie du Plateau.

ARTICLE 10 : PUBLICATION DES RESULTATS

Les résultats du présent appel d'offres seront publiés dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics de la République de Côte d'Ivoire (Journal des Marchés Publics) et affichés à l'adresse indiquée à l'article 7.

ARTICLE 11 : DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant un délai de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

ARTICLE 12 : DROITS D'ENREGISTREMENT

Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes) aux frais du titulaire.

ARTICLE 13 : LEGISLATION REGISSANT LE MARCHÉ

Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment au Décret N°2015-525 du 15 juillet 2015 modifiant le Décret N°2009-259 du 06 août 2009, portant Code des marchés publics, tel que modifié par le Décret N°2014-306 du 27 mai 2014 et ses textes d'application.